



Le plus grand procès criminel organisé en France s'est tenu à Paris du 8 septembre 2021 au 29 juin 2022. Il s'agissait de juger les personnes impliquées dans les attentats terroristes du vendredi 13 novembre 2015 à Paris, d'où le nom donné à celui-ci de procès V13. Une cour d'assises spéciale composée de cinq magistrats professionnels a été mobilisée pendant 10 mois. Ce procès hors normes avec plus de 1 700 parties civiles et 330 avocats a retenu l'attention de la presse du monde entier. Une salle d'audience de 550 places a spécialement été construite pour l'occasion dans le palais de justice historique de Paris, sur l'île de la Cité. La conférence-débat organisée à la faculté de droit du Mans le 6 novembre 2023 sera l'occasion pour les acteurs de ce procès – magistrats, avocats, partie civile - de faire le point. Ce retour d'expériences sera suivi d'échanges avec les professionnels et les étudiants permettant de tirer les enseignements d'une affaire judiciaire hors du commun.



LUNDI 6 NOVEMBRE 2023

14h - 17h30

LE PROCÈS DES ATTENTATS DU VENDREDI 13 NOVEMBRE 2015 VU PAR SES ACTEURS

AMPHITHÉÂTRE MERCURE
**FACULTÉ DE DROIT, SCIENCES ÉCONOMIQUES
& DE GESTION**
LE MANS UNIVERSITÉ

Sous la Direction de :

Didier CHOLET, Professeur de Droit Privé et Sciences Criminelles,
Responsable du Master Droit Privé - Contentieux - *Le Mans Université*

Arthur DÉNOUVEAUX, Président de l'association *Life for Paris*

LE PROCÈS DES ATTENTATS DU 13 NOVEMBRE VU PAR SES ACTEURS

Conférence-débat du 6 novembre 2023

14 h – 17 h 30

Amphi Mercure faculté de droit du Mans

Conférence-Débat organisée par **Arthur DÉNOUVEAUX** et **Didier CHOLET**
Avec le Themisum, la faculté de droit du Mans, l'association Life for Paris,
l'Association française pour l'histoire de la justice.

PROGRAMME :

Accueil par **Magali BOUTEILLE-BRIGANT**, Directrice du Themisum.

•

Présentation générale par **Didier CHOLET** et **Jean-Marie BRIGANT**,
enseignants à Le Mans Université.

•

La présidence de la cour d'assises spéciale par **Jean-Louis PÉRIÈS**,
magistrat honoraire.

•

La défense des accusés de terrorisme par **Maître Xavier NOGUERAS**,
avocat au barreau de Paris.

•

La défense des parties civiles par **Sylvie TOPALOFF**,
avocate au barreau de Paris.

•

La parole des parties civiles et d'une association de victimes des attentats
par **Arthur DÉNOUVEAUX**, Président de l'association Life for Paris.

•

Quels enseignements tirés du procès des attentats du 13 novembre ?
par **Denis SALAS**, magistrat, président de l'association française
pour l'histoire de la justice.

•

Débats avec le public.